

DU INTERVENANT EN ANALYSE DU TRAVAIL POUR LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

· DU INTERVENTION EN ANALYSE DU TRAVAIL POUR LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'objectif de la formation est d'acquérir la maîtrise conceptuelle et technique de l'Analyse Ergonomique du Travail (AET) mise en œuvre dans une intervention de type diagnostic, quels que soient les milieux de travail (industrie, service, etc.). A ce titre

Filière ergonomie

Vous pouvez prendre connaissance des [la filière ergonomie et des formations proposées](#)

Compte Personnel de Formation (CPF)

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)



Présentation

L'objectif de la formation est d'acquérir la maîtrise conceptuelle et technique de l'Analyse Ergonomique du Travail (AET) mise en œuvre dans une intervention de type diagnostic, quels que soient les milieux de travail (industrie, service, etc.). A ce titre, la formation est constituée d'apports conceptuels fondateurs de l'AET : qu'est-ce que le travail, l'activité, la performance, la santé ? Qu'est-ce qu'une approche systémique pour traiter de problématiques complexes de travail ? Quelles différences entre un audit, une expertise, une intervention ? La formation présente et étaye également les techniques et méthodes constitutives de l'AET (par exemple les techniques d'observations, d'entretiens, de restitutions). Enfin, la formation

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Durée de la formation

161

Discipline(s)

- AES Économie et gestion
Management Ergonomie

Responsable(s) de la formation

[Christelle CASSE](#)

Contact secrétariat

[Shirley CRIADO](#)
Tél : 04 78 69 73 04

Formation continue

Coût de la formation

Retrouvez ici les [tarifs & modalités](#) de la Formation Continue.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de financement individuel ou de financement par l'employeur et les organismes financeurs, contactez le Service de la Formation Continue : [Formulaire de contact](#) -

prend appui sur la réalisation effective dans un milieu de travail (porteur de questions et de problématiques réelles en lien avec le travail) d'une AET mobilisée dans une intervention à des fins de diagnostic. Tout au long de l'intervention des séminaires de suivi collectifs sont organisés à l'Université sous la direction d'un professionnel compétent. A cours de ces séminaires les auditrices et auditeurs présentent leur avancée et interrogations, qui font l'objet d'un travail réflexif avec leurs pairs et le professionnel. C'est l'occasion de tirer des leçons de l'expérience, d'en tirer des lignes de conduite génériques et de bénéficier d'étayages spécifiques sur des points de méthode, de déontologie, de technique, ou de théorie. La formation met ainsi en œuvre des démarches d'apprentissage de la pratique par la pratique.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) (retrouvez [ici les dates de candidatures](#))

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Construire une proposition d'intervention de type diagnostic en ergonomie en vue de transformer une situation de travail en intégrant les critères de santé, sécurité, sûreté.
- Produire une connaissance sur le travail et l'activité de travail basée sur une analyse ergonomique du travail dans son contexte, en vue d'identifier et de partager des pistes d'action à discuter avec les acteurs.
- Mobiliser les méthodes, techniques et outils sous-jacents à l'AET pertinents pour le milieu de l'intervention.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Les auditeur·rices diplômé·es du DFSEA peuvent prétendre à exercer en tant qu'Intervenant·es en Prévention des Risques Professionnels dans les services de santé, dans les collectivités territoriales ou en tant qu'assistant·es d'Ergonomes en cabinet conseils ou en entreprises (secteurs public et privé). Ils/elles ne peuvent prétendre être ergonomes qu'en poursuivant leur cursus en Master d'Ergonomie.